



Probleme pour achat maison

Par fanette

Bonjour je suis propriétaire et séparée et mon ex qui vit dans la maison et moi en location. Il me donne une petite somme en compensation et j'envisage d'acheter un petit logement avec des travaux. Et que puis je demander à mon ex car je suis pénalisée car j'ai pas ma part de cette maison et y a t il une solution sans vendre la première maison. Quelles sont les solutions s'il y en a? Que puis je demander à mon ex? Merci

Par yapasdequoi

Bonjour,
L'indivisaire occupant vous doit une indemnité d'occupation (environ 1/1 loyer) : cette "petite somme" est à comparer avec le prix des loyers de biens équivalents.

Vous pouvez proposer à l'amiable qu'il vous rachète votre part. Ceci évite la vente à une tierce personne... Ou pire une "licitation judiciaire" autrement dit une mise aux enchères ordonnée par le tribunal.

Par ESP

Bonsoir
Si vous êtes mariés, et sous le régime commun, pensez qu'un achat tombera en communauté.

Par yapasdequoi

Bonne remarque ! N'achetez rien avant au moins l'ONC.

Par AGeorges

Bonsoir Fanette,
Il paraît surprenant que vous soyez "propriétaire" de la maison dans laquelle vous ne vivez pas et que vous payiez une location ailleurs. Par ailleurs, vous parlez aussi de "votre part" de la maison, ce qui implique que vous ne seriez pas propriétaire !
Encore plus que, séparée (divorcée ou pas ?), ce soit votre ex qui vit dans votre maison.

Si c'est votre ex, vous n'avez plus de relations avec lui, et s'il habite dans VOTRE maison, vous devez lui faire un bail et il doit vous payer un loyer.

Si vous n'êtes pas propriétaire toute seule, il faut que vous reformuliez votre question. Par exemple, divorce prononcé ou pas, partage matrimonial effectué ou pas, et indivision potentielle.

Merci